

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
#FranceSolidaire

Emmanuelle Wargon

Ministre déléguée auprès de la
ministre de la Transition écologique,
chargée du Logement

Brigitte Klinkert

Ministre déléguée à l'insertion
Auprès de la ministre du travail, de
l'emploi et de l'insertion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mars 2022

Lutte contre la pauvreté : Le gouvernement organise la convergence entre le Service public de l'insertion et de l'emploi et la politique du « Logement d'abord »

Pour favoriser des parcours coordonnés et sans couture, la ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition Ecologique, chargée du Logement, Emmanuelle Wargon, et la ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion, Brigitte Klinkert, initient une démarche de convergence, visant à coordonner les réponses aux enjeux d'accès au logement et à l'emploi. A l'issue d'une phase de concertation du besoin territorial de rapprochement, un guide servira d'outil méthodologique pour déployer les bonnes pratiques identifiées.

Dans le domaine de l'emploi comme dans celui du logement, l'objectif du Gouvernement est de renforcer le partenariat à l'échelle de chaque territoire entre les acteurs d'accompagnement vers l'emploi et ceux du logement. Il s'agit de proposer à chaque personne éloignée de l'emploi un parcours personnalisé et au plus près de ses besoins. C'est pourquoi le gouvernement impulse également la création d'une communauté de professionnels au niveau national pour favoriser l'échange de bonnes pratiques.

Cette démarche sera conduite sur une douzaine de territoires de déploiement du SPIE et de mise en œuvre accélérée du Logement d'abord et sera à terme généralisée à l'ensemble des territoires engagés dans ces deux dispositifs.

En effet, alors que le taux de chômage atteint son niveau le plus bas depuis 2008, des freins continuent à entraver l'accès à l'emploi de certains de nos concitoyens. Depuis la concertation, lancée en 2019, l'Etat et l'ensemble des partenaires se mobilisent, au travers du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), pour garantir un accompagnement personnalisé et efficace vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles. Désormais, 80% du territoire est couvert avec pour ambition de donner à chacune et chacun les mêmes chances pour s'insérer sur le marché du travail en levant tous les freins dans l'accès à l'emploi (formation, mobilité, logement, garde d'enfants...).

L'une des difficultés récurrentes rencontrées est l'absence de logement stable. Mobilisées par la recherche ou le maintien dans un logement, les personnes concernées ne peuvent intégralement consacrer leurs efforts à la formation ou à la recherche d'un emploi. Or, la privation d'emploi les prive des ressources régulières nécessaires à l'accès au logement. Le gouvernement s'est engagé depuis 2017 dans la politique du « Logement d'abord ».

Contacts presse :

Cabinet de Brigitte Klinkert

Mél. : sec.presse.insertion@cab.travail.gouv.fr

Cabinet d'Emmanuelle Wargon

Mél. : presse.wargon@logement.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)